

MERCI !

Le 07 décembre 2018

Avec un score stable de 42 % des suffrages, SYNERGIE-OFFICIERS confirme son statut de syndicat majeur et incontournable !

Vous êtes 3042 à avoir consolidé la place fondamentale de SYNERGIE-OFFICIERS.

AVEC LA CFC -CGC, CONFÉDÉRATION CONFIRMÉE MAJORITAIRE AU SEIN DE LA POLICE NATIONALE À L'ISSUE DE CE SCRUTIN, SYNERGIE-OFFICIERS OBTIENT 6 SIÈGES AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL (1 POUR LA CDFT) OÙ SE DÉCIDENT LES DOSSIERS FONDAMENTAUX FACE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

SYNERGIE-OFFICIERS EST DÉSORMAIS LE SEUL SYNDICAT D'OFFICIERS REPRÉSENTATIF AU COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU DE LA POLICE NATIONALE, SIÈGE DES DÉCISIONS POUR LE CORPS DE COMMANDEMENT.

Grâce à votre mobilisation, votre soutien et votre confiance, les équilibres sont préservés.

SYNERGIE-OFFICIERS obtient 3 sièges sur 8 en CAP et continuera à défendre vos droits avec pugnacité dans toutes les instances paritaires.

SYNERGIE-OFFICIERS reste fidèle au mandat que vous lui avez confié pour créer un grand corps unique de cadres et surmonter les défis qui nous attendent dès maintenant.

Le Bureau National

Élections professionnelles : la CFE-CGC en tête dans la police nationale.

Les syndicats membres de la CFE-CGC arrivent en tête des élections au comité technique de réseau de la police nationale, apprend AEF info à partir des résultats définitifs, jeudi 6 décembre 2018.

Avec près de 38 % des voix, **la liste présentée par Alliance police nationale, Synergie-officiers, le SICP et le Snapatsi reste ainsi majoritaire chez les policiers**, devant les listes de FO et de l'Unsa.

Quelque 133 609 agents relevant de la direction générale de la police nationale et de la Préfecture de police étaient appelés à élire leurs dix représentants au sein de cette instance de concertation.



Des policiers de la Préfecture de police lors de l'installation de Michel Cadot en 2015 (photo d'illustration) © JBVNEWS

Les syndicats membres de la CFE-CGC restent en tête au sein du comité technique de réseau de la police nationale, compétent pour l'ensemble des agents du périmètre "police".

Le taux de participation s'élève à 85,54 %.

Voici les résultats de l'élection au comité technique de réseau de la police nationale, où dix représentants des personnels de la police nationale étaient à élire :

Organisation	Nombre de voix	Pourcentage des voix exprimées	Nombre de sièges
CFE-CGC	41 344	37,76 %	4
FO	39 865	36,41 %	4
Unsa	17 056	15,57 %	2
CFDT	6 255	5,66 %	0
France police	2 476	2.26%	0
FPIP	1567	1.43%	0
CGT	476	0.42%	0
Vigi	272	0.24%	0
Snup-MI	177	0.10%	0
Sud Intérieur	177	0.10%	0

En 2014, les trois mêmes organisations avaient décroché un siège en comité technique de réseau de la police nationale, devenant alors représentatives au sein du ministère de l'Intérieur.

La liste de la CFE-CGC était arrivée première avec 41,45 % des voix, suivie de Force ouvrière (33,45 %) et de l'Unsa (12,75 %).